

Construction en zone inondable en renouvellement urbain

Dossier de la rédaction de H2o
February 2024

Le CEREMA a réalisé une note destinée aux collectivités et services de l'État pour préciser les modalités de mise en œuvre de la réglementation autorisant les constructions dans les zones inondables lors d'opérations de renouvellement urbain, en particulier l'évaluation de la réduction de la vulnérabilité.

CEREMA